

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Jeudi, 17 Juin 2021 11:00 GMT +02:00
TITRE DE LA CONCERTATION	The Pan African Independent Dialogue
COORDONNATEUR	The PanAfrican Farmers Organization (PAFO)
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/23184/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Sans cible géographique

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE



PARTICIPATION PAR SEXE



NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR



NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES



2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Le dialogue continental a été organisé par visioconférence le 17 juin 2021. Il a regroupé les 5 réseaux régionaux (EAFV, PROPAC, ROPPA, SACAU et UMNAGRI) ainsi que d'autres partenaires de la PAFO. Le nombre total des participants enregistré est de 73 participants. Des questions générales sur le thème ont été préparées afin de faciliter les échanges et engager le débat. La concertation a permis de faire participer et d'intégrer les préoccupations des diverses d'acteurs (agriculteurs et institutionnels), afin de recueillir les propositions des stratégies et des solutions qui permettront d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

L'organisation du dialogue continental s'est déroulée dans le respect des principes d'engagement édictés par le Système des Nations Unies. Malgré les contraintes imposées par la situation actuelle (pandémie COVID 19), au cours de la concertation, les débats ont été libres, sans discrimination. C'est ce qui a permis de refléter certains aspects spécifiques et des points de vue des participants. Les compromis adoptés, l'ont été d'une manière participative.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Une parfaite maîtrise des questions relatives aux Systèmes alimentaires et s'inspiraient des documents produits par le Système des Nations-Unies sur ce thème. Une bonne répartition des tâches lors de la préparation de la concertation Une communication fluide avec les participants pour susciter leur adhésion

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Le Dialogue indépendant des organisations paysannes africaines sur les systèmes alimentaires organisé par la PAFO porte sur la piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables et sur le thème : « La vision stratégique des systèmes alimentaires africains à l'horizon 2030 ».

Ce dialogue s'est déroulé le 17 juin 2021 et a regroupé les leaders des différents réseaux régionaux membres de la PAFO. Au vu des contraintes actuelles liées à la pandémie COVID 19, se dialogue a été organisé en vidéo conférence sur une durée de 2 heures. Il a été préparé et modéré par la PAFO.

A l'origine, ce dialogue devait se tenir après finalisation des documents des différents réseaux régionaux. Il devait avoir comme objectif de présenter et valider la position commune des différents réseaux de la PAFO. N'ayant pas eu l'ensemble des documents dans les délais, il a été décidé de modifier légèrement la méthodologie et de consacrer ce dialogue à l'élaboration d'une position commune en prélude à la réception des documents des différents réseaux. Dans ce sens, le dialogue a permis non seulement à la PAFO d'avancer sur les contours de la position commune, mais a donné également l'occasion aux réseaux d'échanger entre eux et d'affiner leurs positions respectives facilitant ainsi la finalisation de leurs documents.

Ainsi l'objectif et le résultat attendu du dialogue ont été légèrement modifiés :

- Objectif : échanger avec les réseaux régionaux membres de la PAFO autour des questions qui seront soulevées lors du pré-sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

- Résultat attendu : les contours d'une position commune des différents réseaux régionaux sont élaborés et validés.

Le format utilisé est celui qui a été préconisé par le Système des Nations-Unies. Les discussions ont touché différents domaines : politique, législatif, environnemental, genre, finances, et opérationnels, en se basant sur les expériences et connaissances des participants, et en s'appuyant sur la documentation de la FAO sur les Systèmes Alimentaires, le rapport d'étude de la PAFO sur les systèmes alimentaires etc.). Ces discussions et échanges ont finalement abouti à un partage des réflexions sur chacun des sujets abordés, et à la synthèse des résultats qui sera mise à la disposition de tous ceux qui participent à la préparation du Sommet.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Recommandations au plan politique et institutionnel : (i) Instaurer une réelle décentralisation permettant aux zones rurales de prendre en main leur destin ; (ii) Plaidoyer pour l'augmentation des budgets alloués au secteur agricole ; (iii) Accompagner les Gouvernements dans l'élaboration des mesures d'application des politiques agricoles ; (iv) Impliquer les OPA et les populations concernées l'élaboration des politiques agricoles ; (v) Adapter les politiques agricoles aux spécificités des petites exploitations familiales ; (vi) Plaidoyer des OPA sur les enjeux de l'agriculture et des agriculteurs ; (vii) Réguler les coûts des intrants et moyens de production en fonction des revenus des agriculteurs (subventions, fiscalité favorable, droits de douanes, ...) ; (viii) Favoriser les échanges intra-africains pour assurer une meilleure disponibilité des intrants et de moyens de production ; (ix) Impliquer les OPA dans les discussions sur les investissements impliquant du foncier agricole ; (x) Plaidoyer pour une meilleure protection du foncier agricole.

Recommandations au plan opérationnel : (i) Vulgariser les politiques agricoles et leurs mesures d'application ; (ii) Impliquer les OPA dans l'identification des besoins en intrants et moyens de production et de leur distribution ; (iii) Vulgariser l'utilisation des intrants dont l'utilisation pose problème ; (iv) Améliorer les conditions de stockage et de conservation des intrants en Assurant un contrôle de qualité au niveau de chaque maillon de la distribution ; (v)

Sensibilisation/vulgarisation/formation sur l'adaptation au changement climatique et aux autres risques ; (vi) Valoriser et améliorer les connaissances et savoir-faire locaux ; (vii) Mettre en place d'un fond de gestion/aide aux exploitations familiales ; (viii) Travailler de concert avec les chercheurs pour proposer des modes de productions plus résilients ; (ix) Mettre en place des plateformes pour la gestion des conflits fonciers ; (x) Assouplir les procédures de sécurisation foncière ; (xi) Elaborer des mécanismes pour la gestion durable des terres agricoles ; (xii) Plaidoyer pour créer des mécanismes facilitant l'accès au foncier agricole pour les femmes et les jeunes ; (xiii) Simplifier les démarches pour l'accès au crédit agricole ; (xiv) Mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux petits producteurs ; (xv) Mettre en place des IMF, des mutuelles de solidarité, ... dans les zones dépourvues ; (xvi) Améliorer les infrastructures dans les zones rurales pour maintenir les jeunes sur place ; (xvii) Sensibilisation pour la promotion du rôle de la femme dans l'agriculture ; (xviii) Création de mécanismes d'aide et d'incitation à l'investissement des femmes et de jeunes dans le secteur agricole ; (xix) Améliorer les infrastructures dans les zones rurales (y compris le réseau routier) ; (xx) Favoriser la création de petits groupements au niveau local pour la commercialisation.

Recommandation transversale : Plaidoyer pour mettre fin aux conflits socio-politiques, protéger les populations contre l'insécurité, et développement socio-économique des populations vulnérables face aux crises sanitaires.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/7

Sujet 1 . Les politiques agricoles

Question 1. Les politiques agricoles sont-elles favorables au développement de systèmes alimentaires durables et innovant ?

Contraintes :

- Politiques agricoles non adaptées aux besoins des populations et aux spécificités locales ;
- Les politiques en œuvre se heurtent à plusieurs contraintes notamment le manque de volonté de la part des Pouvoirs Publics, l'existence de conflits d'intérêts et le manque de moyens financiers pour leur mise en œuvre ;
- Manque de mesures d'application des politiques agricoles ;
- Faible vulgarisation/sensibilisation de ces politiques agricoles au niveau de la base ;
- Faiblesse des installations et infrastructures dans les zones rurales ;
- Manque et/ou absence de mesures incitatives pour favoriser l'investissement dans les zones rurales.

Résultats :

- Meilleure implication de la population dans l'élaboration des politiques agricoles
- Impliquer d'une manière plus importante les OPA dans l'élaboration des politiques agricoles.
- Mieux adapter les politiques agricoles aux spécificités des petites exploitations familiales
- Accompagner les Gouvernements dans l'élaboration des mesures d'application des politiques agricoles.
- Vulgariser les politiques agricoles et leurs mesures d'application
- Les OPA doivent jouer un rôle (au niveau local, régional, national et international) en termes de plaidoyer pour sensibiliser les décideurs aux enjeux des agriculteurs

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---|---------------------------|
| Finance | ✓ Politique |
| Innovation | Données et preuves |
| Droits de l'homme | ✓ Gouvernance |
| ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | Compromis |
| | ✓ Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/7

Sujet 2 . aux intrants et aux moyens de production

Question 2. Quels sont les défis à relever en termes d'accès aux intrants de qualité et aux moyens de production pour assurer un système alimentaire durable et innovant ?

Contraintes :

- Faible accès aux intrants et aux moyens de production ;
- Mauvaise distribution des intrants et des moyens de production (mauvais ciblage/distribution non raisonnée) ;
- Méconnaissance de l'utilisation de certains intrants ;
- Coût élevé par rapport aux revenus des agriculteurs ;
- Les intrants sont souvent de mauvaise qualité ;
- Les conditions de conservation et de stockage ne sont pas satisfaisantes ;
- Faible accès des agriculteurs aux innovations technologique par faite d'une bonne connexion/relation avec le domaine de la recherche.

Résultats :

- Implication des OPA dans l'identification des besoins en intrants et moyens de production ;
- L'implication des OPA dans la distribution des intrants et moyens de production ;
- Vulgarisation sur les intrants dont l'utilisation pose problème ;
- Réguler les prix des intrants et des moyens de production en fonction du niveau des revenus des agriculteurs pour rendre le coût des intrants plus accessibles (subventions, fiscalité favorable, droits de douanes, ...) ;
- Impliquer les OPA dans la sélection des produits ;
- Améliorer les conditions de stockage et de conservation des intrants en Assurant un contrôle de qualité au niveau de chaque maillon de la distribution.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/7

Sujet 3 . aux changements climatiques, aux aux différents chocs et stress ainsi que la reprise post Covid 19
Question 3. Quels sont les principaux leviers en mesure de promouvoir la productivité face aux défis des changements climatiques et des différents chocs et stress ? Quels sont les mesures à prendre en compte pour une reprise post Covid 19 ?
Contraintes :

- Absence de mécanismes d'alerte et de prévision accessible aux agriculteurs ;
- Faible accès des agriculteurs aux NTIC ;
- Absence de mécanismes d'assurance et prise en charge en cas de catastrophes naturelles ;
- Baisse de la productivité agricole face à la pandémie Covid 19 (la disponibilité des intrants a fait défaut) ;
- La méconnaissance des effets du Changement Climatique sur la production agricole ;
- Fragilité des producteurs face aux catastrophe naturelles et aux autres types de stress,
- Banalisation des connaissances et savoir-faire paysan par les accompagnateurs ;
- Absence d'instruments de gestion de risques accessibles aux exploitations familiales.

Résultats

- Sensibilisation/vulgarisation/formation ;
- Valoriser et améliorer les connaissances locales (travail entre à mener entre la recherche et OPA). Les paysans disposent d'un savoir-faire ancestral pour s'adapter au changement climatique. Ce savoir n'est malheureusement pas pris en compte et n'est pas valorisé. Un travail dans ce sens, impliquant les chercheurs en collaboration avec les OPA se révèle être nécessaire ;
- Mise en place d'un fond de gestion/aide aux exploitations familiales ;
- Travailler de concert avec les chercheurs pour proposer des modes de productions plus résilients (dans un démarche recherche – développement) ;
- Favoriser les échanges intra-africains pour assurer une meilleure disponibilité des intrants et de moyens de production.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/7

Sujet 4. Le foncier agricole

Question 4. Comment assurer un meilleur accès au foncier agricole ?

Contraintes :

- Multiplicité des conflits sur le foncier agricole (par exemple celui entre éleveurs/agriculteurs) ;
- Expropriation des terres des petits agriculteurs par les grandes firmes ;
- Problème de procédure pour la sécurisation foncière ;
- Difficulté d'accès au foncier agricole pour les femmes et les jeunes.

Résultats :

- Mettre en place des plateformes pour la gestion des conflits fonciers ;
- Favoriser la création de couloirs de transhumance pour atténuer les conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- Impliquer les OPA dans les discussions sur les investissements impliquant du foncier agricole ;
- Plaidoyer pour une meilleure protection du foncier agricole ;
- Assouplir les procédures de sécurisation foncière ;
- Elaborer des mécanismes pour la gestion durable des terres agricoles ;
- Plaidoyer pour créer des mécanismes facilitant l'accès au foncier agricole pour les femmes et les jeunes

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 5/7

Sujet 5. Le financement agricole

Question 5. Quels sont les défis du financement agricole et quels sont les mesures à mettre en place pour améliorer la situation ?

Contraintes :

- Le financement agricole est géré en exclusivité par les institutions financières. Les conditions imposées par ces dernières ne facilitent pas l'accès aux petits agriculteurs ;
- Les modalités des institutions financières ne sont pas compatibles avec la structure agricole. Aussi, les modalités de remboursement sont incompatibles avec les revenus saisonniers des agriculteurs ;
- Faible budget alloué par les différents gouvernements ;
- Faiblesse des mécanismes, outils et instruments de financements ;
- Faible accès des producteurs aux crédits (processus complexes, conditions, taux d'intérêt, garanties, ...)
- Absence d'un type de financement spécifique pour les exploitations familiales ;
- La faiblesse des fonds des institutions de micro finance ;
- Inexistence des Institutions de Micro finance (IMF) dans certaines zones.

Résultats :

- Plaider pour l'augmentation des budgets alloués au secteur agricole ;
- Simplifier les démarches pour l'accès au crédit agricole ;
- Mettre en place un mécanisme adapté aux petits producteurs ;
- Favoriser l'installation des IMF, des mutuelles de solidarité, ... dans les zones dépourvues.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 6/7

Sujet 6 : L'inclusion des femmes et des jeunes

Question 6. Comment assurer une meilleure inclusion des femmes et des jeunes dans l'agriculture ?

Contraintes :

- Réticence des jeunes au métier d'agriculteur ;
- L'accès limité au crédit, à la santé et à l'éducation (pour les femmes) ;
- Poids des coutumes et des rites ;
- Faible accès au foncier agricole.

Résultats :

- Amélioration des infrastructures dans les zones rurales pour maintenir les jeunes sur place ;
- Sensibilisation pour la promotion du rôle de la femme dans l'agriculture ;
- Création de mécanisme d'aide et d'incitation à l'investissement des femmes et de jeunes dans le secteur agricole.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ☐ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ☐ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ☐ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ☐ Compromis
- ☐ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 7/7

Sujet 7 : L'accès au marché

Question 7. Comment améliorer l'accès au marché aux petits producteurs ?

Contraintes :

- Faible accès des producteurs au marché ;
- Manque d'infrastructures au niveau des marchés ;
- Réseau routier défaillant ;
- Le marché numérique totalement absent.

Résultats :

- Améliorer les infrastructures dans les zones rurales (y compris le réseau routier).
- Favoriser la création de petits groupements au niveau local pour la commercialisation.
- Développer des plateformes numériques pour la commercialisation de certains produits (produits de niche).

PISTES D'ACTION

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature |
| <input type="checkbox"/> | Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress |

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Finance | <input checked="" type="checkbox"/> | Politique |
| <input type="checkbox"/> | Innovation | <input type="checkbox"/> | Données et preuves |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> | Gouvernance |
| <input checked="" type="checkbox"/> | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> | Compromis |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | Environnement et climat |

POINTS DE DIVERGENCE

Les échanges et débats entre les participants n'ont pas soulevé des points de divergence. Cependant aspects exigeant une clarification ont été abordés par le modérateur au cours de ces échanges. Il s'agit notamment de :

- La confusion entre formation/vulgarisation est sensibilisation des agriculteurs. Des précisions ont été nécessaires pour clarifier la différence entre les trois démarches et leur degré d'adaptation avec les agriculteurs ;
- Le point concernant la taxe élevée sur la production agricole a été soulevée comme contrainte par certains participants. Mais comme ce cas ne peut être généraliser. En effet, dans d'autres cas, certains participants ont soulevé cette contrainte à propos des taxes sur les intrants et les moyens de production et non pas sur la production agricole ;
- La proposition de développement des plateformes numériques pour la commercialisation des produits agricole est certes intéressante mais n'est, à ce stade, pas directement liés à la sécurité alimentaire. Elle peut y contribuer indirectement sous certaines conditions.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat